

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 88 (2000)

Heft: 1441

Artikel: Femme illustre : Hubertine Auclert : une précurseuse féministe

Autor: Moreau, Thérèse / Auclert, Hubertine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281827>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une précurseuse féministe



Paris 1908, les féministes perturbent le bureau de vote.
in *Le XX^e siècle des femmes*, Florence Montreynaud, Ed. Nathan, 1999

bien plus déplorable encore. Pour faire la même besogne que l'homme, elle est payée deux fois moins que lui. Aussi, souvent si honnête soit-elle, il lui faut trafiquer de son corps pour ne pas mourir de faim. À cela se joint, pour elle comme pour toutes les autres femmes, des vexations et des injustices de toutes sortes. Nous n'avons aucun droit... ».

Aux urnes, citoyennes !

En 1880, Hubertine tenta avec quelques sociétaires de se faire inscrire sur les listes électorales. Pour ce faire elle s'appuie sur la loi du 5 mai 1848 qui déclare que tout Français peut voter et sur la prétendue universalité du masculin. Puisque l'expression *tous les Français* inclut toutes les Françaises – elle en trouve confirmation dans le fait que tous et toutes sont astreint-e-s à l'impôt – elle doit avoir tous les droits et devoirs de la citoyenneté. Comme on lui refusait, elle écrivit une lettre ouverte au Préfet de la Seine lui demandant de la rayer des listes de contribuables. Elle entama alors une grève des impôts largement relayée par la presse qui popularisa ainsi la cause des droits politiques des femmes. Puis, afin de traiter de ces grands thèmes, Hubertine fonda son propre journal *La Citoyenne* (1881-1891).

L'urgente féminisation du langage

En 1899, scandalisée par les académiciens qui changent l'intitulé d'une dotation de prix pour « l'émancipation de la femme » en « condition de la femme », Hubertine entreprit une série d'articles sur l'« urgente féminisation du langage ». « Car, écrit-elle, l'omission du féminin dans le dictionnaire contribue, plus qu'on ne croit, à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. N'est-ce pas à force de prononcer certains mots, qu'on finit par en accepter le sens qui tout d'abord heurte [...]. Eh bien, on ne sait pas si on doit dire : une témoin ? une électeur ou une électrice ? une avocat ou une avocate ? [...]. La féminisation initiale est celle de la langue, car le féminin non distinctement établi sera toujours absorbé par le masculin. Quand on aura révisé le dictionnaire et féminisé la langue, chacun de ses mots, sera, pour l'égoïsme mâle, un expressif rappel à l'ordre... »

Thérèse Moreau

Hubertine Auclert (1848-1914) fut « presque en naissant une révoltée contre l'écrasement masculin, tant la brutalité de l'homme envers la femme dont [son] enfance a été épouvantée, [l']a déterminée à revendiquer pour [son] sexe l'indépendance et la considération ». En effet, orpheline de père à 9 ans, elle vit sa mère vivre sous la domination du fils aîné, et à la mort de celle-ci, ce même frère l'enferma au couvent. Ce n'est qu'à sa majorité qu'Hubertine pourra enfin sortir de sa prison et vivre indépendamment grâce à son héritage.

Agitatrice et journaliste

Comprenant qu'il lui fallait monter à Paris pour militer, elle fut immédiatement accueillie dans l'équipe de rédaction de *L'Avenir des femmes*, puis du *Droit des Femmes*. Mais elle se sent marginale dans ces groupes où l'on ne revendique pas encore le droit de vote. Elle fonde en 1876 la Société du Droits des Femmes qui donne la priorité à l'obtention des droits politiques. Elle lance un *Appel aux femmes de France* : « Malgré les bienfaits de notre Révolution de 1789, deux sortes d'individus sont encore asservis : les prolétaires et les femmes [...]. La femme prolétaire a un sort

JAB
1227 Carouge

0003882

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET
UNIVERSITAIRE
SERVICE DES PERIODIQUES
1211 GENEVE 4